Article 21 du Règlement

La dernière victime de la métrisation obligatoire est l'industrie laitère. A partir d'avril, il faudra adapter les sacs de trois pintes et les pots au système métrique. Le président de l'Ontario Dairy Council estime que les nouveaux emballages coûteront environ 40c. de plus. Le président de Dominion Dairies aurait déclaré: «En ces temps de crise économique, il faudrait éviter d'augmenter les coûts. Je ne doute pas le moindrement que ces coûts accrus seront répercutés sur les consommateurs.»

Rien n'indique que, une fois que les nouveaux emballages métriques auront été payés, les prix seront réduits. Aucun profit ne peut être tiré de la conversion au système métrique, en ce qui concerne le lait. Au contraire, selon un des plus gros vendeurs de lait du Canada, l'industrie et les consommateurs se font duper et voler à cause des coûts élevés et inutiles qu'entraîne la métrisation. Il est idiot et injuste que le gouvernement alourdisse ainsi la charge des contribuables en ce moment.

LES DROITS DE LA PERSONNE

ON DEMANDE DE NOUVEAU LA CRÉATION D'UN COMITÉ PERMANENT

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Madame le Président, hier, au cours de la séance des Nations Unies sur les droits de la personne tenue à Genève, un rapport a été déposé selon lequel deux millions de personnes ont été exécutées dans le monde au cours des quinze dernières années, sans subir de procès, sans pouvoir interjeter appel ou avoir recours à un avocat. J'aimerais faire savoir aujourd'hui, aux fins du compte rendu, que les gens qui ont été exécutés sont des êtres humains comme vous et moi, des hommes, des femmes, des personnes engagées politiquement ou non, des riches, des pauvres, soit un échantillon de toute l'humanité. Trente-sept pays seraient en cause, selon ce rapport.

C'est Amos Wako, un avocat du Kenya, qui a fait cette déclaration à la Commission des Nations Unies hier. Il a demandé que le concert des nations suive de près ces mises à mort. Selon moi, la Chambre des communes et le gouvernement du Canada devraient prendre conscience de ces injustices commises partout dans le monde.

Je demande au gouvernement de songer sérieusement à mettre sur pied un comité permanent des droits de la personne, formé de membres de tous les partis, pour étudier cette question, la faire connaître et la condamner. Mais, ce qui est plus important encore, ce groupe parlementaire pourrait mettre le gouvernement au courant de ces abus, car cette question s'inscrit dans le cadre des relations entre les pays.

[Français]

L'EMPLOI ET L'IMMIGRATION

LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

M. André Maltais (Manicouagan): Madame le Président, je voudrais simplement signaler l'importance que revêtent dans notre région les programmes de développement communautaire du Canada qui sont parrainés par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Grâce à ces programmes nous faisons des choses merveilleuses en collaboration avec d'autres ministères.

La semaine dernière je rencontrais des gens qui travaillent dans le cadre de ces programmes. Madame le Président, j'aimerais demander au ministre responsable de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) s'il n'y aurait pas lieu pour la prochaine année de voir à vérifier l'échelle des salaires qui sont payés à même ces programmes, et de faire des distinctions entre les chefs de famille et des gens qui assument peut-être moins de responsabilité, parce qu'ils touchent tous le même salaire. J'aimerais donc que le ministère se penche sur ce dossier-là pour établir des échelles de salaires, puisqu'il y a des hommes ou des femmes qui assument plus de responsabilité que d'autres et qui devraient peut-être toucher un salaire plus élevé dans le cadre de ces programmes.

Je voudrais donc, madame le Président, que le ministre prenne ce dossier-là en considération, parce qu'il est fondamental, à mon avis, de pouvoir continuer à travailler de concert avec le ministère des Pêches et des Océans, Transports Canada et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien en vue de créer de l'emploi à court terme. Notre seule difficulté réside au niveau de la répartition des salaires, et je pense que cela pourrait être amélioré très rapidement.

(1410)

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LES DÉGATS INFLIGÉS AUX POMMIERS ET AUX CERISIERS PAR LE GEL

M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings): Madame le Président, jeudi dernier, en réponse à une question posée par mon collègue le député de York-Sunbury (M. Howie) au sujet des graves dégâts infligés aux pommiers par le gel dans l'est du Canada, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a signalé qu'il était au courant de requêtes émanant et de l'Ontario et du Québec. Pour citer ses propres paroles «les dégâts au Québec sont de l'ordre de 62 millions de dollars.» Récemment, l'office de commercialisation de la pomme en Ontario a réclamé de l'aide pour les pomiculteurs dont les arbres ont été détruits dans l'est de l'Ontario. Sauf erreur, le chiffre pour l'est de l'Ontario se rapproche du chiffre pour le Québec. Fait intéressant, ce sont les vergers les plus productifs qui ont été les plus durement touchés.

Dans les quelques minutes à ma disposition, je voudrais parler d'un problème que j'ai mentionné au ministre à maintes reprises. Il s'agit des dégâts infligés aux cerisiers à fruits aigres. Un verger dans ma circonscription a perdu 8,000 arbres à la suite de l'effet cumulatif des gelées en 1980-1981. Il y a un marché pour ce produit et le propriétaire est peut-être en mesure d'acquitter le coût initial de remplacement de ses arbres. Toutefois, il ne peut acquitter le taux d'intérêt nécessaire afin d'obtenir un prêt pour la période de cinq à sept ans qui interviendra avant que les cerisiers ne commencent à produire. Je veux utiliser le temps à ma disposition pour recommander instamment au ministre de l'Agriculture de prendre toutes les dispositions possibles pour venir en aide aux producteurs dans cette affaire d'importance.